

23 Janvier 1995
 10 Mars 1996

Audiences pub.

Lachenaie

6212-03-0C6

Aggrandissement

Demands et memoires des élus et citoyens.
Recommandations du B A P E

Importantes odeurs dégagées par biogaz
 Proliférations de mouches.

Demande de promouvoir récupération, recyclage et compostage
 les eaux de site au direct dans le réseau

Dépôt par M Bertrand d'un mémoire contre l'agrandissement de
 46 hectares.

Prix d'enfouissement ridiculement bas 29,26 \$ la t. métrique

Que le gouvernement du Qc. Pousse sur le prix du tonnage

Règlements municipaux + services pour régler les demandes d'extension
 des sites...

Que les villes soient dotées de politiques de récupération.

La ville de Le Gardeur ne veut pas des déchets des autres
 municipalités. Déchets de MAC Des Hautes et l'Assomption, il est
 Odeurs, caniches, achalandage. prêt à faire des compromis

Implantation d'un centre de tri adjacent au centre d'enfouissement
 Le Gardeur selon M. Labbé pourrait subir une dévaluation de ses
 propriétés

Exclure la circulation via la sortie Pierre Le Gardeur

Construction d'un mur anti-bruit côté sud de la 40, de la 640
 jusqu'à la rue Camille.

Aucune autre demande d'agrandissement du site ne doit être
 considérée

M. Bertrand fait circuler une pétition

Le B A P E propose la création d'un comité de surveillance
 formé de citoyens.

Le S.I.T.E. est née

Le B A P E recommande un agrandissement minimum

Installation d'un système de traitement en conteneur de Péreviat

Échantillonnage périodique du biogaz

Mieux contrôler la qualité des eaux souterraines et de
 surface.

2

19 Sept 95 La Revue.

Plaintes encore au sujet des odeurs. Dû au manque d'espace UTL a dû trouver d'autres cellules d'enfouissement.

Pour P. 24 Demandes du Gouvernement.

1996 L'Artisan (P. 27)

Le Gardien se fixe comme objectif de réduire les déchets domestiques.

- Dès la fin février, recyclage papier à l'Hôtel Pdt Ville
- Installation d'un conteneur au parc Lavenderie
- Motiver et intéresser les gens
- Bar à compostage (mois de mai)

Le B.A.P.E. à Terrebonne 15. Fev. 96.

Document de consultation pour des propositions et objectifs domaine gestion des résidus.
Période de 2 mois. Ensuite audiences de mars à juin

10 Mars 96 Le Trait D'Union

Le S.I.T.E. invite la population à être aux aguets et à participer activement aux prochaines audiences publiques.

Le que B.F. 1 a promis au cours des années.

Février 1992. P.1

Les villes de Terrebonne, Mascouche et La Plaine ont obtenu de B.F. 1 l'assurance d'un prix à la tonne majoré à chaque année de l'indice des coûts de la vie, tant qu'il y aura de l'espace physique pour les résidus.

F. B. 1 est prêt à offrir à lachénais

- 1. l'enfouissement gratuit de déchets domestiques provenant des résidents de lachénais
- 2. Remboursement à la ville des coûts de la cueillette des déchets jusqu'à 150 000 \$
- 3. Vente à lachénais 0.20 \$ la tonne métrique de déchets enfouis à son site et provenant de l'extérieur de la MRC.
- 4. Fournir gratuitement un bac à chaque résidence qui ne fait pas encore partie du programme de recyclage.

Pour les 10 prochaines années le site d'enfouissement possède l'espace nécessaire à ses opérations
Marcel Theriault maire.

23 MAI 1995 - La Rivière

Selon M. Normandin UTL est une corporation responsable qui s'impose des normes environnementales + élevées que celles demandées par le gouvernement.

30 Mai 1995 La Revue

Selon M. Normandin le ramassage est détourné
les broyeurs seront captés, brûlés et production de
l'électricité

Toutes les odeurs seront éliminées

UTL s'engage à implanter des systèmes d'éroatement
des eaux encore + performants.

Juillet, Août 1995 La Revue

Selon Marcel Thériault on prévoit captier 100% des gaz
par la construction d'une centrale électrique

19 Sept 95 La Revue

M. le maire de Lachenaie

Suite aux odeurs → Révint sur la recherche
qui brûlerait et éliminerait les broyeurs (10%) ds - de 2 semaines

→ le projet avec Hydro Qc pour
recycler les broyeurs en électrique

→ Droit de l'usine de demander
une extension

→ Le réclamatoire du gouvernement
une loi obligeant les usines à faire du recyclage.

→ l'usine de broyage en service
en décembre

Contradictions.

Février 1995 - l'Artisan

U T h reçoit des déchets en provenance de la CUM, ce que le projet de 1992 ne contenait pas ?

23 Mai 1995 - la Revue

les dirigeants de l'U T h ont dit avoir pris bonne note des plaintes formulées lors des audiences

le site a embouché en fauconnier pour chasser les mouettes ?
Qu'en est-il en 2003 ?

le site compte des canons et fusils à balles soufflantes ?

30 Mai 1995 - la Revue

les commentaires privilégient un enfouissement à faible et moyen rythme entre 470 000 et 720 000 tonnes par an.
On veut réduire l'impact du ramassage et des odeurs.

22 Sept 95 - la Presse (P.18)

Suite à l'étude préparée par Météoglobe Canada pour le compte de la ville de MTL versus les odeurs de la carrière Miron.
"Il est impossible de récupérer totalement les biogaz dégagés par les matières en décomposition."

Novembre 95

le BAPÉ à l'achèvement. → la décision gouvernementale d'autoriser l'agrandissement fait fi d'un processus de recommandation et de consultation.

6

l'essence même de la recommandation a été rejetée.

19 Décembre 95... la Revue... (P24)

Devis de rev., 4 ans.

l'entreprise n'est pas limitée de sa capacité d'enfouissement.

Profond maximal 970 000 Tonnes.

1996

Hebdo Rive-Nord.

Encore des odeurs persistantes. Depuis + d'un mois de ce secteur de la Presqu'île à Charlemagne.

Depuis 1 an VTE a atteint sa pleine capacité.

Excavation d'un ancien dépotoir.

27 Fév 1996... Le Devoir.

Le président de B.F.I. M. Normandin affirme que c'est par hasard que ses consultants ont déposé leur projet 24 heures avant l'imposition du moratoire imposé par Qc. Le 1^{er} déc.

M. Normandin dit ne pas avoir caché ce projet au public de 4 millions de tonnes, approuvé par le cabinet provincial le même jour ou était déposé son prolongement 10 x + important.

La seule hypothèse connue le 29 mar était celle de B.A.P.E qui recommandait de répartir sur + d'une décennie l'utilisation du permis de 4 millions de T. octroyé à B.F.I.

7

Bulletin d'info. Ville de Repentigny Janvier 2003.

- 1^{re} Partie. 27 Janvier 2003. Présentation du projet par le promoteur, aux citoyens.
- 2^e Partie vers le 24 Fév. Le BAPE recueille opinions et suggestions du public (mémoires)
- 3^e Remise du rapport du BAPE. (20 MAI)
Voir Impacts sur qualité de vie (P 4)
- 4^e Audiences → 27 Fév 2003 et 3 Mars 2003

Agrandir direction nord, 158 hectares de +, 40 000 000 m. cubes pour les prochains 25 ans.

Vivre avec toutes les contraintes et problèmes d'un tel projet; interfère grandement sur la santé physique et psychologique de la population.

Bombes chimiques et toxiques que ce site serait.

La CMM présentera son mémoire (63 municipalités).

Comment sera géré le contenu du sac vert et les sacs des 3 millions de citoyens de la région de Mtl...

Créée en juin 2000, effective automne 2001.

D'ici 2008, 60% de ce qui est recyclable ou compostable devra l'être. Présentement c'est 14,5%.

(P14) M. Bérthiaud, responsable du dossier à la CMM affirme qu'il restera toujours entre 15 et 18% de déchets à enfouir.

30 Janvier 2003 P. 17.

Une nouvelle loi adoptée par le Québec et 8^e la T. vont s'ajouter aux autres frais de gestion des ordures de 80^e la T. Solution = Réduire le volume des déchets.

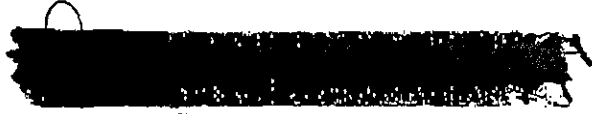
M. Bouteau demande de limiter à 3-4 ans le permis plutôt qu'à 5.

(P33)

Qu'en est-il... du taux de maladies respiratoires à Pfr. aux Trembles?

Que révéleront les enquêtes?

Pourrions-nous être touchés de la même façon par l'émission de gaz encore + importants?



Propose l'aménagement d'une cellule d'enfouissement

(P12) BFI a affirmé que les émissions de brouillard ne posaient aucun problème de santé, une fois des dispositifs de captage et de combustion mis en place.

BFI note les qualités géologiques du terrain (épaisse couche d'argile)

(P13) Promesse d'installer des "nez électroniques" autour du dépôt (reconnaître les odeurs, juger de leur force).

Un toxicologue, employé de site assure que "l'exposition aux produits chimiques de site ne provoquera pas de maladies."

(P23) la montagne sera visible du voisinage à cause de la végétation.

(P18) l'entreprise doit respecter le voisinage et exploiter son site dans le + grand respect des normes.

Visite peu satisfaisante de site, début février -> limites de déplacements imposées par le porte-garage de l'entreprise. Quête de photos difficile

Coupe à blanc d'arbres matures

(P21)

BFI veut soustraire une partie du projet aux audiences

(P30)

Pour nous la meilleure solution demeure l'éducation des jeunes (Programme Mobius pour 4^e 5^e année)

(P35)

Un ensemble de mesures (réseau de drainage des eaux de surface)

9

(P18) L'ampleur de la demande pourrait entraîner une vaste désobéissance face aux moyens + écologiques de traiter les déchets.

Tranquillité quant à la proximité de l'hôpital et des sentiers de la Presqu'île.

Selon M. Valiquette il y a apparition de graves problèmes induits à la santé, soient les problèmes respiratoires de plusieurs citoyens.

(12 Fév) Le ministre A. Bouchard a indiqué qu'il envisageait maintenant la Presse. aucun nouveau lieu ni aucun agrandissement majeur d'un dépôt sur le territoire de la C.M.H.

P35 26 Fév (l'Artisan)

Problématiques relevées par Dr. Bélanger

Maladies respiratoires

Contamination du litail, des sutures maraîchères et des citoyens.

Contamination des eaux souterraines et rivières

selon le Dr. les odeurs mausembonées causent des

symptômes → augmentation rythme cardiaque

→ tension artérielle

→ vomissements

→ agents de stress.

Pendant 2 ans M. Bélanger a demandé, en vain, des changements. La santé publique devrait sérier ses invitations mais celle-ci n'a jamais été lancée par le promoteur.

Enfouir 1 Tonne = 80 \$
Récupérer 1 Tonne = 150 \$

Pollution olfactive: Est-il éthique de risquer la santé des gens pour sauver des emplois?

28 Janvier la Presse

l'achetière recueille 70% des déchets de la région de MFP.

Laures de l'étude d'impact déposée par le promoteur à savoir: l'étude fut présentée en mars 2002 et BFI en avait reçu la directive en sept 96.

(P15) M. Valiquette fait état que des documents récemment soumis par BFI-UTH permet de constater que les opérations laissent échapper divers contaminants. On demande une intervention de la Santé Publique -

(15 Fév. P27) Lors d'une assemblée une citoyenne manifeste sa crainte que toutes les plaintes antérieures à l'hôtel de ville ne se retrouvent dans la poubelle 13.

M. Valiquette n'a pas s'exprimer, invoquant des procédures, on a mis fin à la séance. Il avait pourtant certaines questions très pertinentes, concernant à fond le dossier:

" Qui en est-il de votre position responsable vis-à-vis la santé des citoyens? "

(la Presse 13 Fév P28) Un groupe d'écologiste estime que l'urgence d'agrandissement a été créée par la compagnie qui a mal planifié. Il faut un plan de gestion avant de concéder un agrandissement.

(P30) Capacité maximale atteinte fin mars ?
"Le volume des déchets ayant augmenté, le taux de recyclage individuel ayant diminué, ms sommes en avance"

(P30) À Lachevance, 3000 T. de déchets débarqués chaque jour.

12 Fév 2003 Journal de AFP.

Elle appelle tous les citoyens à se présenter aux audiences publiques du B A P E pour manifester leur opposition.
Elle présentera le membre de la ville de Rep. le 3 mars.
Repentigny et Charlemagne s'opposent à la nouvelle demande.
causes = Problèmes reliés à

- généralité de l'air
- phénomène du laxisme
- colonie croissante de mouettes
- circulation massive de camions lourds
- aspect visuel.

Chantal Deschamps demande un délai supplémentaire au B A P E, (du 26 janv. reporté au 27 Fév)

27 Janv. 2003 La Presse

Mme Deschamps qualifie de monstrueux et scandaleux le projet.

Deux demandes au B A P E.

- 1- Retarder les audiences
- 2- Demander à la CMM de suspendre son processus de consultation en cours jusqu'à ce que le B A P E ait déposé son rapport.

(P23) Selon Mme Deschamps "Notre cœur est plein"
la municipalité veut en faire une bataille à venir
"On a alerté toutes les instances"

"AMENEZ VOTRE BONHEUR !"

(P29) la ville devrait la semaine dernière sa nouvelle campagne de promotion résidentielle.
Un peu paradoxal non !

(P31) "Le temps est venu de passer à l'action". Il est important

d'agir promptement et d'investir de des infrastructures et des équipements qui permettront à Raf. de bien et mieux se positionner dans la CMM.

(18 déc Artisan) P32.

C'est la 1^{re} fois que l'administration Deschamps invite ou accepte qu'un conseiller de l'opposition (Robert Ricard) siége sur un de ses comités.

(P34. Déc 2002)

Legif. au ministère de l'environnement au refus catégorique "C'est inconcevable, démission, indécent !"